



141, rue des Entreprises  
BP 16 - 74550 Perrignier  
Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60  
accueil@eaux-moises.com  
www.eaux-moises.com  
URGENCES : 06 86 46 06 28

# **COMMUNE D'EXCENEVEX**

## **Révision du Plan Local d'Urbanisme**

### **ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

### **ANNEXES SANITAIRES**

# SOMMAIRE

## 1 - GENERALITES

## 2 - LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES MOISES

## 3 - CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE D'EXCENEVEX

3.1 - La consommation d'eau potable

3.2 - La ressource

3.3 - Le réseau

3.4 - La défense incendie

## 4 - PROSPECTIVE

4.1 - Réseau

4.2 - Ressource

## 5 - RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE

## 1 - GENERALITES

La commune d'Excenevex procède à la révision générale de son plan d'occupation des sols, prescrit le 01 juillet 1987, la dernière révision date du 12 novembre 2009.

La présente annexe 2012 porte sur l'évolution du réseau d'alimentation en eau potable depuis cette date et sa compatibilité avec les nouveaux objectifs du PLU.

Le SIEM a réalisé un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable en 2009. Ce document, disponible sur demande, synthétise le fonctionnement actuel du syndicat et anticipe les besoins à l'horizon 2030. Les hypothèses de ce document ont été actualisées avec les données 2011.

## 2 - LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES MOISES

Depuis 1949 année de sa création, le SIEM a beaucoup évolué. La dernière commune qui a adhéré est ARMOY en 2005, ce qui porte le nombre de communes adhérentes à 15 :

ALLINGES - ARMOY - CHENS SUR LEMAN - CERVENS - DOUVAIN - DRAILLANT - EXCENEVEX - MARGENCEL - MASSONGY - MESSERY - NERNIER - ORCIER - PERRIGNIER - SCIEZ ET YVOIRE.

- 12.423 abonnés au réseau d'eau,
- 23.000 habitants hors saison,
- 40.000 habitants en période estivale,
- 470 kilomètres de canalisations dont 330 kms en conduites principales (diamètre 60 à 500 mm) majoritairement en fonte et 140 kms en branchements. 860 poteaux d'incendie et plus de 3.000 vannes de sectionnement,
- 2.335.000 m<sup>3</sup> produits par an avec des pointes atteignant 12.000 m<sup>3</sup>/jour et une moyenne de 7.000 m<sup>3</sup>/jour,
- 1.900.000 m<sup>3</sup> d'eau vendus par an,
- 14 sites de production d'eau : source des Moises à Drailant, source de l'Ecole de Drailant, pompage de la Combe à Drailant, Source de Pratquemond sur Allinges, captages d'Orcier, captages d'Armoy, pompage de Pré Chappuis à Douvaine, pompage dans le lac Léman à Yvoire,
- 8 stations de pompage ou surpression : Yvoire, Messery, Douvaine, Massongy, Sciez, Drailant, Allinges, Armoy,
- 18 réservoirs avec une capacité de stockage totale de 9.000 m<sup>3</sup> (cuves de 24 à 1000 m<sup>3</sup>),
- Un système de télégestion avec une unité satellite dans chaque site permettant de garantir le service, de planifier la maintenance et d'optimiser le fonctionnement en privilégiant les ressources gravitaires,
- 8 postes de traitement par chloration, 1 poste de traitement par U.V.,
- Rendement du réseau compris entre 72 et 75 % contrôlé en permanence par 115 compteurs de productions répartis sur les sites et sur le réseau d'alimentation,
- Environ 1,5 MEuros de travaux d'extensions ou de renforcement du réseau par an,
- Un budget d'exploitation de 3,7 MEuros/an et un budget de 6,2 MEuros/an d'investissement,
- 22 agents administratifs et techniques.

## 3 - CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE D'EXCENEVEX

### 3.1 - La consommation d'eau potable

La commune d'Excenevex compte 534 abonnés pour une consommation journalière moyenne de 271 m<sup>3</sup> avec des pointes estimées à 363 m<sup>3</sup>/jour en période estivale.

Il y a 4 gros consommateurs recensés (consommation supérieure à 2500 m<sup>3</sup>/an) : Le camping campéole la Pinède, le GAEC la tuillière route de Chevilly et 2 particuliers de la commune.

Dans ce contexte, les besoins en eau potable sont estimés à :

En situation actuelle :

Nombre d'abonnés : 534 pour 988 habitants (recensement 2009)

Consommation : 99.057 m<sup>3</sup>/an

Consommation moyenne journalière : 271 m<sup>3</sup>

Besoins selon rendement du réseau 72 % : 376 m<sup>3</sup>/j soit un besoin annuel total de 137.240 m<sup>3</sup>

En situation future :

Avec une augmentation de la population calculée à partir des recensements successifs depuis 1990, on estime à l'horizon 2030 sur la base d'un accroissement annuel de 2,9 % le nombre d'habitants porté à 1716 soit 75 % de plus qu'actuellement.

Avec la densification des zones AU, l'augmentation de la consommation est estimée à 50 % soit des besoins estimés à : 205.860 m<sup>3</sup>/an. Avec les pointes estivales (sur 3 mois), le besoin serait porté à 207.500 m<sup>3</sup>/an.

### **3.2 - La ressource**

L'alimentation d'Excenevex est actuellement assurée en majorité par le pompage du lac Léman. Les sources de Draillant et plus particulièrement la source de Moises, la source de l'Ecole et le pompage de la Combe participent à l'alimentation des points hauts et garantissent le secours d'alimentation de la commune. Toutes ces ressources font l'objet d'un arrêté préfectoral relatif à l'instauration des périmètres de protection.

Avec une capacité des ressources de Draillant de 2460 m<sup>3</sup>/j complétées par le pompage au lac actuel de 2.400 m<sup>3</sup>/j soit environ 1.773.900 m<sup>3</sup>/an, les besoins à l'horizon 2030 sont complétés si nécessaire par le renforcement du pompage dans le lac Léman.

Il n'y a donc aucune restriction au développement de la commune du point de vue de l'alimentation en eau potable.

### **3.3 - Le réseau**

La commune d'Excenevex est alimentée sur 2 étages de pression. Le hameau des Genevriers, de Chevilly ainsi que le secteur de Montolvet sont alimentés par la ressource de Draillant. Ce haut service est desservi par le réservoir de Brécorens (capacité de 1000 m<sup>3</sup>).

Le bas service correspond à tous les autres secteurs de la commune. L'alimentation de ce service est prioritairement assuré par la station de pompage du Lac Léman.

Le réservoir d'Essert (altitude 453 m) dessert le bas service de la commune. Sa capacité de stockage est de 1.000 m<sup>3</sup>. Avec une capacité totale de 2.000 m<sup>3</sup> la réserve est suffisante pour les besoins journaliers.

Le réseau est globalement vieillissant. Plusieurs secteurs sont à restructurer comme le transfert des Genevriers à Chevilly. La conduite sous le CD 25 est à renforcer à chaque extrémité de la commune. Plusieurs rues sont également à renforcer.

### **3.4 - La défense incendie**

L'organisation de la défense incendie de la commune reste de la responsabilité du Maire (art. L 2212-2, 5° du CGCT).

Cependant, l'alimentation du réseau incendie dépend de l'infrastructure partagée avec le concessionnaire d'eau potable. A ce titre, le SIEM gère les surdimensionnements de son réseau, ainsi que le stockage de l'eau nécessaire à l'exercice de la mission de sécurité des biens et des personnes sur la commune.

Chaque hydrant doit être en mesure de fournir 60 m<sup>3</sup>/h à 1 bar de pression pendant 2 heures soit 120 m<sup>3</sup>.

La mise en œuvre des moyens de lutte est assurée par les services de secours.

Les poteaux sont testés chaque année par les agents du SIEM en présence du personnel du groupement du Chablais ou d'un responsable local du service incendie. En 2011, la répartition des poteaux permet une bonne couverture de la commune. Sur les 51 poteaux d'incendie, 19 étaient non conformes dans les secteurs où le réseau est à renforcer. Les travaux futurs permettront d'améliorer la conformité sur l'ensemble des hydrants de la commune.

Toute utilisation d'une borne incendie pour un autre objet que sa destination est strictement interdite. Les infractions sont passibles d'une amende prévue dans le règlement intérieur du SIEM.

## **4 - PROSPECTIVE**

### **4.1 - Réseau**

La commune d'Excenevex a régulièrement été structurée au cours des 20 dernières années. Il n'y a aucun branchement en plomb recensé sur la commune.

Le SIEM prévoit le renforcement des secteurs les plus anciens progressivement sur les 10 prochaines années :

2012-2017 : CD 125 ; CD 25 coté Yvoire ; chemin de Bellevue,

2017-2022 : CD 25 coté sciez, route de la Plage, chemin de Ceresy, Chemin de Montolvet.

D'autres travaux pourront être réalisés en coordination avec d'autres concessionnaires de réseau ou avec des aménagements communaux.

### **4.2 - Ressource**

\* 2012-2013 : Renforcement et requalification du traitement des eaux du Lac Léman ; afin de garantir les besoins futurs sur l'ensemble du Bas Chablais.

D'une part, la capacité de pompage de la station actuelle d'Yvoire sera portée à 6.500 m<sup>3</sup>/jours puis à terme à 13.000 m<sup>3</sup>/j. Les installations de traitement obsolètes seront retirées.

D'autre part, la filière de traitement sera modernisée. Une nouvelle unité de traitement sera construite dans les hauteurs de Chevilly à proximité du réservoir d'Essert, à Excenevex. Elle sera constituée d'une unité d'ultrafiltration suivie d'une ozonation et d'une filtration sur charbon actif.

Dans ce cadre, 2 cuves seront construites pour porter la capacité de stockage à 3.000 m<sup>3</sup>. L'ensemble des installations desservira à terme l'ensemble des communes du Bas Chablais.

## **5 - RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE**

Toute construction nouvelle doit être raccordée au réseau d'eau potable.

La demande de raccordement qu'il s'agisse d'un lotissement, d'une construction individuelle ou collective, doit être faite directement au SIEM qui fournit les prescriptions particulières en matière d'équipement et de travaux.

Pour une alimentation provisoire ou ne faisant pas l'objet d'une construction, une demande d'autorisation préalable doit être faite en Mairie. Pendant la période d'alimentation, un abonnement est établi contractuellement. Tout abonnement est soumis au règlement particulier des services des Eaux disponible sur demande.

Edition Juin 2012